

# *VENT DE FRONDE SUR NOS CRÊTES N°10*

**SOS JURA Vaud Sud, CP 134, 1337 Vallorbe**  
<http://sosjuravaudsud.blogspot.ch/>

14.09.2017

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-après quelques informations concernant notre lutte contre l'implantation d'éoliennes industrielles géantes dans notre région.

## **Sur Grati:**

L'affaire est devant la Cour administrative du Tribunal cantonal vaudois. Celle-ci tiendra audience entre les parties le 14 novembre 2017 à 09h00, au Tribunal cantonal à Lausanne (Route du Signal 8, 1018 Lausanne). Cette audience est publique, ouverte à toutes et à tous, et nous vous recommandons d'y aller pour soutenir (en silence) nos avocats et assister à l'échange des arguments. Signalez-nous si vous y allez, ainsi nous pourrions avertir les autorités du nombre de personnes présentes du côté des opposants.

## **Mollendruz:**

Bientôt 2 ans et demi que le dossier a été publié et toujours aucune réponse à l'avalanche d'oppositions. Le délai étant de 8 mois, est-ce vraiment légal ? Les promoteurs pondent quantité de rapports du genre "Rénovation de murs en pierres sèches à proximité de Chalet Dernier", mais bien entendu on ne trouve ni dossier concernant les mesures du vent ni plan financier et économique. Nous ne doutons pas que le Service d'électricité de la ville de Zurich, principal actionnaire, reviendra à la charge un jour ou l'autre. Nous l'attendons de pied ferme.

## **Bel Coster:**

SOS Jura Vaud Sud, conjointement avec Paysage Libre-Vaud, a été reçu en séance de conciliation par les syndicats de Ballaigues, Lignerolle et L'Abergement, à laquelle assistaient les promoteurs et le "conseil" des Municipalités ! Nous avons demandé que la séance soit enregistrée, ce qui nous a été refusé. Nous avons lu nos **9 questions** (voir ci-joint) et demandé qu'elles figurent in extenso dans le procès-verbal, ce qui aurait dû être fait. Bien entendu, nous avons reçu un PV volontairement confus et tronqué, qui ne reflétait en aucun cas le déroulement de la séance. Nous avons demandé (par lettre recommandée, avec copie à la préfecture) qu'il soit corrigé en conséquence, ce qui a été refusé. Affaire à suivre...

Nous nous demandons quel est l'intérêt des municipalités de soutenir ainsi le projet d'une entreprise (Alpiq), qui voulait vendre une partie de ses barrages (mais personne n'en voulait), qui a vendu quantité de participations dans des entreprises électriques à l'étranger et à qui les autorités roumaines demandent un arriéré fiscal de 200 millions de francs. Alors construire un parc éolien au Bel Coster pour le revendre plus tard et se refaire une santé financière?

**Bavois:**

Bonne nouvelle (!): Le projet de zone industrielle éolienne, qui avait été abandonné faute de vent, a été relancé lorsque le projet de Daillens - Oulens a été refusé par la population. Manifestement, il y a de meilleurs vents maintenant! Les Services industriels de Genève insistent conjointement avec l'entreprise Vento Ludens Sàrl (à l'origine, la maison-mère en Allemagne était spécialisée en fabrication de jeux et de solutions créatives en carton!) et proposent de dresser des machines de 230 m (les pales mesureront plus de 70 m ...).  
Meilleure nouvelle: Le **CRABE** est sorti de son panier et l'opposition s'organise (voir ci-joint).

**Stratégie énergétique 2050**

Le peuple a voté et approuvé la SE 2050 le 21 mai dernier. Nous avons décortiqué cette loi en ce qui concerne les zones industrielles éoliennes et relevé que les estimations (400 éoliennes pour toute la Suisse) n'étaient que mensonge. L'ordonnance qui vient d'être publiée montre que nous avons raison de nous opposer à la SE 2015. Notre association faitière Paysage Libre - Suisse a publié un **communiqué** à ce sujet (voir ci-joint). Pro Natura, BirdLife Suisse, Greenpeace, WWF Suisse et l'ATE parlent d'**affront**, c'est ce qu'il en coûte de faire confiance aux marchands d'illusions ..... (voir ci-joint)

**Et comme toujours, le nerf de la guerre, le soutien financier:**

Les différentes procédures dans lesquelles nous sommes engagés coûtent extrêmement cher.  
Nous devons compter sur le soutien de chacun et un compte "Recours" est ouvert au CCP 14-362330-1 ou IBAN CH75 0900 0000 1436 2330 1. Chaque don est précieux, merci d'avance.